



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47796

VALABLE JUSQU'AU 22/07/2027

ÉDITÉ LE

26/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1940

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/03/2007  
120 280

Raison sociale : CAU

10 RUE JEAN BOUGRET  
03100 MONTLUCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MONTLUCON 1957B00090

Téléphone : 04 70 28 11 32

Fax : 04 70 28 44 60

Siret : 915 750 905 00043

Code NACE : 4110B

Numéro caisse de congés payés : 6328750

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@cau03.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 030194Z / 1247000 / 001 289522

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 030194Z / 1247000 / 001 289522

Responsabilité légale :

BRILAC (901 440 255) / LACQUEMANNE LUDOVIC PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/07/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	23/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/07/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	23/07/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/07/2024
o Ventilation mécanique	23/07/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.